

Gestion des encombrants



Matelas, sommiers, meubles, plastiques : des dépôts en déchèterie de plus en plus conséquents

Les encombrants et incinérables de déchèteries sont en constante augmentation depuis l'ouverture des déchèteries : **160 kg/hab/an** soit le quart des déchets produits par un finistérien annuellement. Aujourd'hui, la valorisation de ces déchets est très faible motivant la réalisation d'études permettant d'améliorer cette situation.

Les encombrants sont constitués de différents types de déchets allant d'une fenêtre en bois à un jouet en plastique en passant par des matériaux composites. Actuellement, ces déchets sont :

- soit enfouis en [Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux \(ISDND\)](#)
- soit valorisés énergétiquement dans une [Unité de Valorisation Énergétique \(UVE\)](#)

Pour aller plus loin...

[Etat des lieux gestion des encombrants Finistere 2010 \(pdf - 1,89 Mo\)](#)

[caractérisation des encombrants Finistere \(pdf - 7,73 Mo\)](#)

[Etude encombrant : composition du gisement départemental \(pdf - 1,22 Mo\)](#)

[2010 CR presentation resultat caracterisation \(pdf - 40,80 ko\)](#)

Les adhérents du SYMEED29 ont donc souhaité lancer une réflexion sur les **possibilités de valorisation** de ces encombrants et incinérables. Plusieurs études ont donc été réalisées en 2010 et 2011. Il en ressort les points suivants :

- **fort potentiel de valorisation** matière et énergétique,
- **manque de place** dans de nombreuses déchèteries finistériennes : plus de la moitié sont déjà optimisées en terme de filière
- **émergence de nouvelles filières** de traitement : plastiques durs et souples, plaque de plâtre, bois, polystyrène, tri des gravats
- **développement de centres de tri** mécanisés comme pour nos emballages et papiers

Ainsi, vous devriez voir évoluer les possibilités de tri de vos déchets déposés en déchèteries dans les prochaines années.

Résultats de l'étude technico économique sur la valorisation des encombrants de déchèteries

[rapport phase 3 etude encombrant \(pdf - 7,88 Mo\)](#)

Le rapport final de l'étude technico-économique sur la valorisation des encombrants de déchèterie a mis en évidence **différents scénarios d'évolution** selon plusieurs critères... Désormais, la décision relève des collectivités ayant la compétence sur le traitement des déchets.